

butions et des dépenses publiques.—Avec un accroissement incalculé de revenus, des circonstances extraordinaires ont amené des besoins qu'il n'avait pas été donné de prévoir. Il a fallu reconquérir deux de nos colonies, et rétablir dans toutes, le pouvoir et le Gouvernement de la métropole; il a fallu, par des moyens soudains et trop étendus pour être dirigés avec la précision d'une saine économie, assurer des subsistances à la capitale et à un grand nombre de départemens: mais ou moins le succès a répondu aux efforts du Gouvernement; et de ces vastes opérations, il lui reste des ressources pour garantir désormais la capitale du retour de la même pénurie, et pour se jouer des combinaisons du monopole.

Dans le compte raisonné du Ministre des finances, on trouvera l'ensemble des contributions annuelles et des diverses branches du revenu publique que celles ont dû produire dans l'année révolue; ce qu'on doit attendre d'amélioration, soit des mesures de l'administration, soit du progrès de la prospérité publique; quels ont été dans les divers départemens du ministère, les élémens de la dépense pour l'an 10; que les sommes sont encore à solder sur cette année et les années antérieures; quelles ressources restent pour les couvrir, soit des recouvrements à faire sur le passé, soit dans les fonds extraordinaires qui avoient été assignés à la dépense de ces années, et qui n'ont point encore été consommés: quel est l'état actuel de la dette publique, quels en ont été les accroissemens; quelles en ont été les extinctions naturelles; quelles en ont été enfin celles qu'a opérées la caisse d'amortissement.—Dans le compte du ministre du trésor public, on verra, dans leur réalité, les recettes et les paiemens effectués dans l'an 10, ce qui en appartient aux diverses branches de revenus, ce qui doit être imputé à chaque année et à chaque partie de l'administration.—Des comptes réduits de ces deux ministères, sortira le tableau le plus complet de notre situation financière. Le Gouvernement le présente avec une égale confiance à ses amis et à ses détracteurs, aux citoyens et aux étrangers.—Après avoir autorisé les dépenses prévues de l'an 12, et appropriés les revenus nécessaires à ses dépenses, des objets du plus grand intérêt occuperont la session du corps législatif. Il faut rétablir l'ordre dans notre système monétaire; il faut donner au système de nos douanes une nouvelle force et une nouvelle énergie pour comprimer la contrebande.—Il faut enfin donner à la France ce code civil depuis longtemps promis et trop long-temps attendu.—Sur toutes ces matières, des projets de lois ont été formés sous les yeux du Gouvernement et muris dans des conférences, où des commissions du conseil d'état et du tribunal n'ont porté que l'amour de la vérité et le sentiment de l'intérêt public. Le même sentiment, les mêmes principes dirigeront les délibérations des législateurs et garantiront à la République la sagesse et l'impartialité des lois qu'ils auront adoptées.—Sur le continent, tout nous offre des gages de repos et de tranquillité.—La République Italienne, depuis les succès de Lyon, se fortifie par l'union toujours plus intime des peuples qui la composent. L'heureux accord des autorités qui la gouvernent, son administration intérieure, sa force militaire, lui donnent déjà le caractère et l'attitude d'un état formé depuis long-temps; et si la sagesse les conserve, ils lui garantiront une destinée toujours plus prospère.—La

Ligurie placée sous une constitution mixte, voit à sa tête et dans le sein de ses autorités, ce qu'elle a de citoyens les plus recommandables par leur vertus, par leurs lumières et par leur fortune.—De nouvelles secousses ont ébranlé la République Helvétique. Le Gouvernement devoit son secours à des voisins dont le repos importe à son repos; et il fera tout pour assurer le succès de sa médiation, et le bonheur d'un peuple dont la position, les habitudes, et les intérêts, en font l'allié nécessaire de la France.—La Bavière rentre successivement dans les colonies que la paix lui a conservées.—Elle se souviendra toujours que la France ne peut être pour elle que l'amie la plus utile ou l'ennemie la plus funeste. En Allemagne se consomment les dernières stipulations du traité de Lunéville. La Prusse, la Bavière, tous les Princes séculiers qui avoient des possessions sur la rive gauche du Rhin, obtiennent sur la rive droite de justes indemnités. La maison d'Autriche trouve dans les évêchés de Salzbourg, d'Eischlert, de Trente et de Brixen, et dans la plus grande partie de celui de Passau, plus qu'elle n'a perdu dans la Toscane.

Ainsi, par l'heureux concours de la France et de la Russie, tous les intérêts permanents sont conciliés; et au sein de cette tempête, qui sembloit devoir l'anéantir, l'Empire Germanique, cet Empire si nécessaire à l'équilibre et au repos de l'Europe, se relève plus fort, composé d'élémens plus homogènes, mieux combinés et mieux assortis aux circonstances présentes et aux idées de notre siècle.—Un Ambassadeur François est à Constantinople, chargé de resserrer et de fortifier les liens qui nous attachent à une puissance qui semble chanceler, mais qu'il est de notre intérêt de soutenir et de raffermir sur ses fondemens.—Des troupes Britanniques sont toujours dans Alexandrie et dans Malthe: le Gouvernement avoit le droit de s'en plaindre; mais il apprend que les vaisseaux qui doivent les ramener en Europe sont dans la Méditerranée. Le Gouvernement garantit à la nation la paix du Continent, et il lui est permis d'espérer la continuation de la paix maritime. Cette paix est le besoin et la volonté de tous les peuples; pour la conserver, le Gouvernement fera tout ce qui est compatible avec l'honneur national, essentiellement lié à la stricte exécution des traités.—Mais en Angleterre deux partis se disputent le pouvoir. L'un a conclu la paix et paroit décidé à la maintenir; l'autre a juré à la France une haine implacable; de là cette fluctuation dans les opinions, et dans les conseils, et cette attitude à la fois pacifique et menaçante. Tant que durera cette lutte des partis, il est des mesures que la prudence commande au Gouvernement de la République. Cinq cents mille hommes doivent être et seront prêts à la défense et à la vengeance. Etrange nécessité que de misérables passions imposent à deux nations qu'un intérêt et une égale volonté attachent à la paix.—Quel que soit à Londres le succès de l'intrigue, elle n'entraînera point d'autres peuples dans des ligués nouvelles; et le Gouvernement le dit avec un juste orgueil, seule, l'Angleterre ne sauroit aujourd'hui lutter contre la France. Mais ayons de meilleures espérances, et croyons plutôt qu'on n'écouterà dans le cabinet Britannique que les conseils de la sagesse et la voix de l'humanité. Oui, sans doute, la paix se consuldera tous les jours d'avantage; les relations des deux Gouvernemens prendront ce caractère de bienveillance qui convient à leurs intérêts mutuels,